

**SEMINAIRE SUIVI ET ÉVALUATION AXES SUR LES RESULTATS ADAPTES
AUX PROJETS ET PROGRAMMES DES SECTEURS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT
ET DE L'HYGIENE EN AFRIQUE FRANCOPHONE
(SERAF - EAH)**

**CESAG, DAKAR – SENEGAL
DU 23 AU 28 JUILLET 2018**

NOTE CONCEPTUELLE

Le CLEAR (Center for Learning on Evaluation and Results) est une initiative globale de la Banque Mondiale dont l'objectif est d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation (S&E) et en Gestion de la Performance. Le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) basé à Dakar au Sénégal a été retenu suite à un processus de sélection hautement compétitif pour abriter l'initiative CLEAR pour l'Afrique francophone, en collaboration avec l'Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) basé à Ouagadougou, Burkina Faso.

Pour réaliser sa mission, le CLEAR pour l'Afrique francophone met en avant quatre grandes stratégies que sont : 1) la formation ; 2) les études de cas/Innovations ; 3) les services conseils ; 4) la dissémination des connaissances/résultats.

Le présent séminaire de formation thématique s'inscrit dans l'axe stratégique prioritaire du Centre.

1. Contexte et Justification

Le Centre CLEAR pour l'Afrique francophone soucieux de proposer une offre de formation qui prend en compte les spécificités de la pratique de l'évaluation dans les secteurs clés du développement en Afrique Francophone, a développé, en collaboration avec l'Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), un programme de formation en Suivi et Évaluation (S&E) axés sur les résultats adaptés aux domaines de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH).

Le présent séminaire vise le renforcement des capacités techniques en matière de suivi et d'évaluation des programmes de développement spécifiques aux domaines de l'eau, de l'assainissement et l'hygiène. Il s'inscrit dans la volonté du CLEAR de contribuer au renforcement de l'utilisation de la preuve dans la planification des projets/programmes de développement des secteurs de l'eau en Afrique francophone à travers la promotion et la systématisation du S&E. Les thématiques couvertes sont celles de l'eau potable, des eaux usées, de l'hygiène et de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.

Cette nouvelle offre de formation concourt à l'atteinte de la mission du CLEAR visant à offrir un programme de renforcement des capacités, répondant aux besoins spécifiques des cadres et agents techniques d'exécution intervenant dans les différents secteurs de l'eau.

2. Objectifs du séminaire

Le séminaire de formation thématique en suivi et évaluation axées sur les résultats **SERAF- EAH** vise plusieurs objectifs. Il permettra aux participants de :

- acquérir ou améliorer leurs connaissances des principaux concepts de base en suivi et évaluation axés sur les résultats ;
- développer des compétences dans l'application des méthodes de suivi et d'évaluations basés sur la performance dans leur secteur d'activités;

- maîtriser les déterminants propres aux secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène afin d'élaborer un plan d'évaluation adéquat, de conduire et de gérer une démarche de suivi et évaluation utile à la prise de décision;
- Appréhender les enjeux éthiques et professionnels liés à la pratique de l'évaluation dans différents secteurs liés à l'eau et à l'hygiène ;
- développer des éléments de plaidoyer visant à renforcer la culture évaluative en Afrique francophone ;
- contribuer au renforcement de la communauté d'évaluation en Afrique francophone via le réseautage.

3. Période du séminaire

Le programme de formation sera déroulé en français sur 6 jours. **Il se tiendra du 23 au 28 juillet 2018 au CESAG, Dakar - Sénégal.**

4. Profil des participants

Le séminaire est principalement destiné aux praticiens de l'évaluation travaillant dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement ou de l'hygiène., à savoir :

- cadres et agents techniques d'exécution en charge de projets/programmes du secteur de l'eau, de l'assainissement et/ou de l'hygiène dans les structures gouvernementales et autres organisations incluant les organismes pour le développement, les organismes bilatéraux, les banques de développement, les centres de recherche ;
- évaluateurs indépendants qui souhaitent développer des compétences spécifiques à la pratique de l'évaluation dans les secteurs de l'EAH;
- membres d'ONGs et d'organisations de la société civile opérant dans le secteur ;
- universitaires et chercheurs en suivi et évaluation travaillant sur des thématiques en lien avec les secteurs de l'eau, de l'assainissement ou de l'hygiène.

5. Méthodologie

Le séminaire de formation s'appuiera sur diverses approches pédagogiques combinant exposés théoriques, exercices d'application et études de cas pratiques réalisées en petits groupes. Afin de favoriser le transfert de compétences pratiques en suivi et évaluation axés sur les résultats, les études de cas proposées dans le cadre de ce séminaire ont été élaborées à partir de cas réels issus directement de la pratique du suivi et de l'évaluation dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en Afrique francophone.

6. Conditions financières

A. Le coût de participation est de **800.000 FCFA** par participant.

Ce montant couvre uniquement :

- les frais de formation ;
- la valise pédagogique ;
- les pauses-café (2 par jour) et la pause-déjeuner (1 par jour) offertes pendant les 6 jours de formation.

Le participant (ou son bailleur de fond) prendra en charge : 1°) les frais de voyage aller-retour et l'hébergement ; 2°) les perdiems pour la couverture de ses déplacements et de ses repas pris en dehors de ceux offerts pendant les jours de formation ; 3°) l'assurance maladie et divers extras.

B. Mode de paiement des frais d'inscription

Pour le paiement des frais d'inscription, l'un des modes de paiement suivants pourra être utilisé :

1. par chèque de banque tiré sur une banque sénégalaise ;
2. en espèces, les paiements en espèces se font en Franc CFA ;

3. par virements bancaires (banques commerciales). Il est recommandé que les virements soient effectués au moins avant la tenue du séminaire, compte tenu de la lenteur de telles opérations. Tous les frais de banques relatifs au virement sont à la charge du participant (ou de son bailleur).

Tout candidat doit s'acquitter du montant total avant d'être déclaré définitivement inscrit et admis à la formation. Les détenteurs de chèque de voyage ou autres monnaies devront faire eux-mêmes le change sur place et procéder au paiement avant le début du séminaire.

Coordonnées bancaires :

Banque : ECOBANK SENEGAL
SWIFT de la Banque : ECOCSNDA
Code Banque : SN094
Code Guichet : 01001
Numéro de Compte : 121000040305
CLE RIB : 35

Aucun remboursement ne sera fait au profit du participant qui aurait renoncé à sa participation au séminaire.

7. Financement

Il est vivement recommandé aux personnes désireuses de participer au SERAF EAH d'adresser leur demande de financement à d'autres bailleurs de fonds (gouvernements, organisations nationales ou internationales, ...).

8. Inscriptions et renseignements

L'Unité de Coordination et de Gestion de CLEAR FA invite les candidats intéressés par le séminaire à soumettre un curriculum vitae actualisé et à remplir les formulaires d'inscription et de financement disponibles sur demande à l'adresse suivante :

seminairesclear@cesag.edu.sn – cc : aissatou.lo@cesag.edu.sn
ou par téléchargement sur le site: www.cesag.sn

Les demandes d'informations complémentaires peuvent aussi être envoyées aux adresses mail mentionnées, ci-dessus.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 06 juillet 2018.
La date limite de paiement des frais d'inscription, le vendredi 13 juillet 2018.